

Conseillers en exercice : 23

Présents : 12

Votants : 18

OBJET : Associations -
Subventions Conseil
Départemental - Sorties
scolaires école publique
et école privée

Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la Mairie et
que la convocation du Conseil
Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2025-098**PROCES-VERBAL**

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, SEVENIER-ALIVON Annick, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, MEHL Didier, HEMMACHE Martine,**Excusés** : MM, EYRAUD Anne-Marie, CROS Isabelle, MORGE Florian, TAULEMESSE Karine, ALONSO Sébastien, AULNER Roselyne, COSSE Marie-Jeanne, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann, FANTINI Sébastien**Procurations** : MM EYRAUD Anne-Marie à DUBOIS Sylvie, MORGE Florian à BELLENGER Jacques, TAULEMESSE Karine à VIGNE Christophe, ALONSO Sébastien à FARGIER Marie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier,**Absents non excusés** : MM. DUSSOL Roxane,

*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Madame le Maire indique au conseil municipal que la collectivité a perçu 847 € du Fonds de solidarité du Département dans le cadre de projets de classes de découverte et de sorties patrimoine.

Cette subvention correspond aux projets mis en œuvre par l'école élémentaire publique.

Madame le Maire propose donc de verser cette somme à l'association coopérative scolaire (OCCE) de l'école élémentaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Approuve le versement de la subvention de 847€ à l'association ci-dessus.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 12 décembre 2025

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg

